

CASTANET

EN COMMUN

5 décembre
Salle du Lac

MUNICIPALES

2020



**Découvrez ce que nous
avons fait depuis le 20
octobre avec vos idées et
vos envies !**

Octobre

- Constitution du collectif,
- Lancement du site internet,
- Lancement des réseaux sociaux,
- Annonces dans la presse,
- Organisation d'une grande réunion citoyenne,
- Création de groupes de travail thématiques.

Novembre

- Travail participatif sur le projet,
- Désignation de la tête de liste,
- Création de l'ossature de la liste,
- Réunions de voisinage,
- Rencontres avec les commerçants, les associations, etc...

Décembre

- Synthèse du projet municipal,
- Recrutement actif des derniers membres de la liste,
- Poursuite du travail de terrain,

Février

Janvier

Campagne de terrain

Mars

- Dépôt du dossier de candidature
- 15 mars : premier tour des élections municipales
- 22 mars : deuxième tour des élections municipales



CASTANET
EN COMMUN

CALENDRIER D'ACTION

Jusqu'à Mars 2020

Octobre

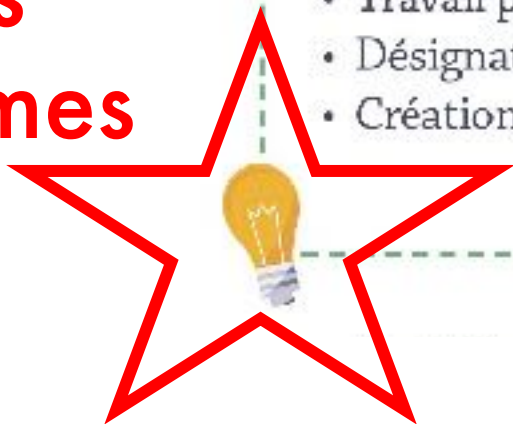
- Constitution du collectif,
- Lancement du site internet,
- Lancement des réseaux sociaux,
- Annonces dans la presse,
- Organisation d'une grande réunion citoyenne,
- Création de groupes de travail thématiques.

Novembre

- Travail participatif sur le projet,
- Désignation de la tête de liste,
- Création de l'ossature de la liste,
- Réunions de voisinage,
- Rencontres avec les commerçants, les associations, etc...

Décembre

**Nous
sommes
ici**



CASTANET

EN COMMUN

PRESENTATION DE L'OSSATURE DE LA LISTE



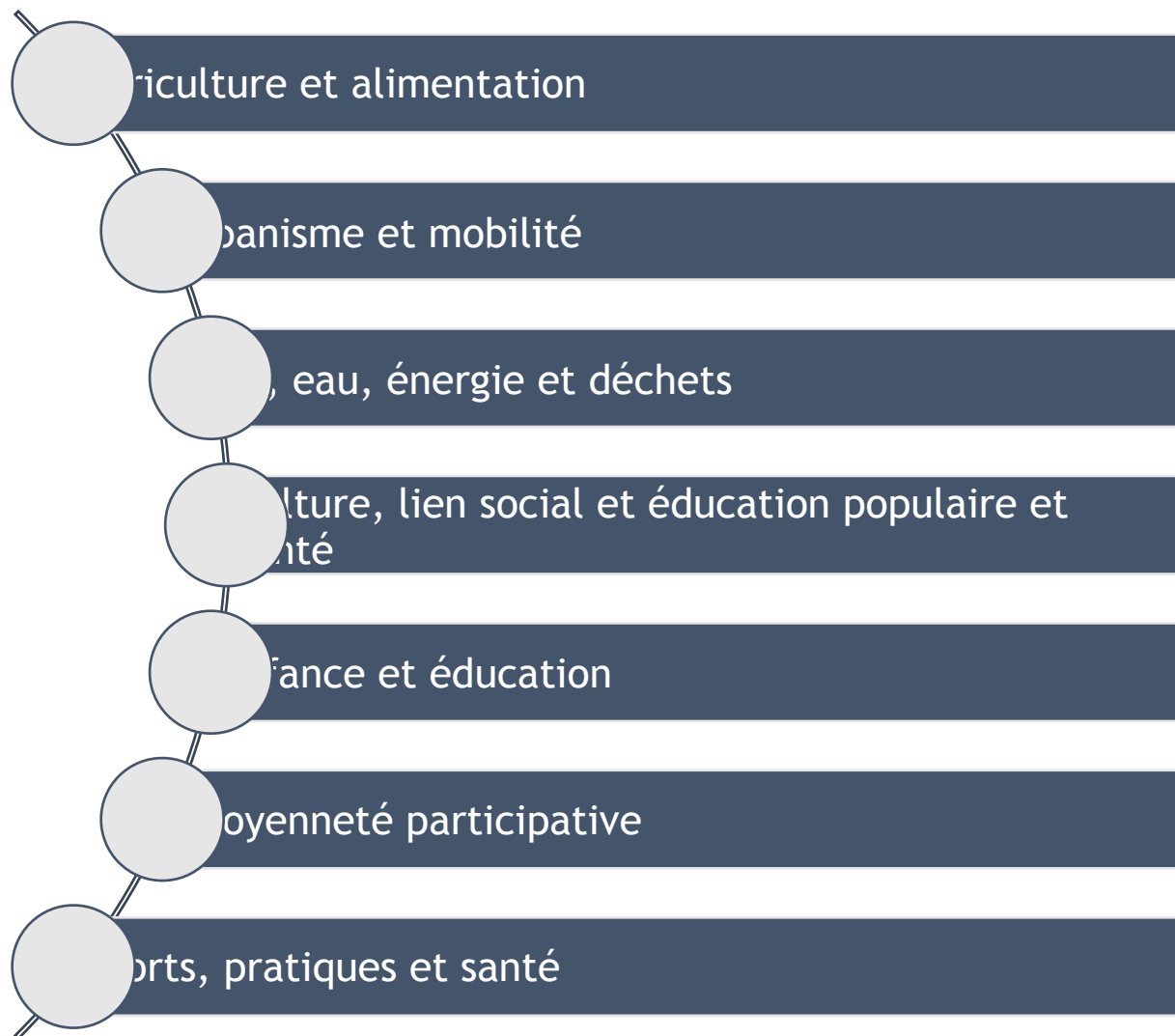
CASTANET

EN COMMUN

LES VALEURS DU COLLECTIF



RESTITUTIONS DES GROUPES THEMATIQUES



Règles du jeu :

- Chaque groupe restitue (6 minutes par groupe) sans interruption, pour que chacun·e aie le tableau d'ensemble.
- Vous notez vos questions pour les ateliers
- Il y aura ensuite **2 tours d'atelier** (sur 7 ateliers, il faudra choisir !), pour poser des **questions**, ajouter des **propositions**, choisir les propositions à approfondir en priorité.



Propositions :

- Manger « bon, sain, varié, local » dans les cantines, tendre vers le bio
- Relocaliser la production à destination des cantines: régie agricole
- Redonner vie à la ville : végétal, animal, humain
- Former, éduquer, sensibiliser à l'environnement
 - Sensibilisation à l'importance du végétal dans l'alimentation
 - Sensibilisation alimentation et santé
- Réduire les déchets
 - Compostage collectif
 - Compostage individuel
 - Réduction des emballages
- Promouvoir les circuits courts et marchés locaux

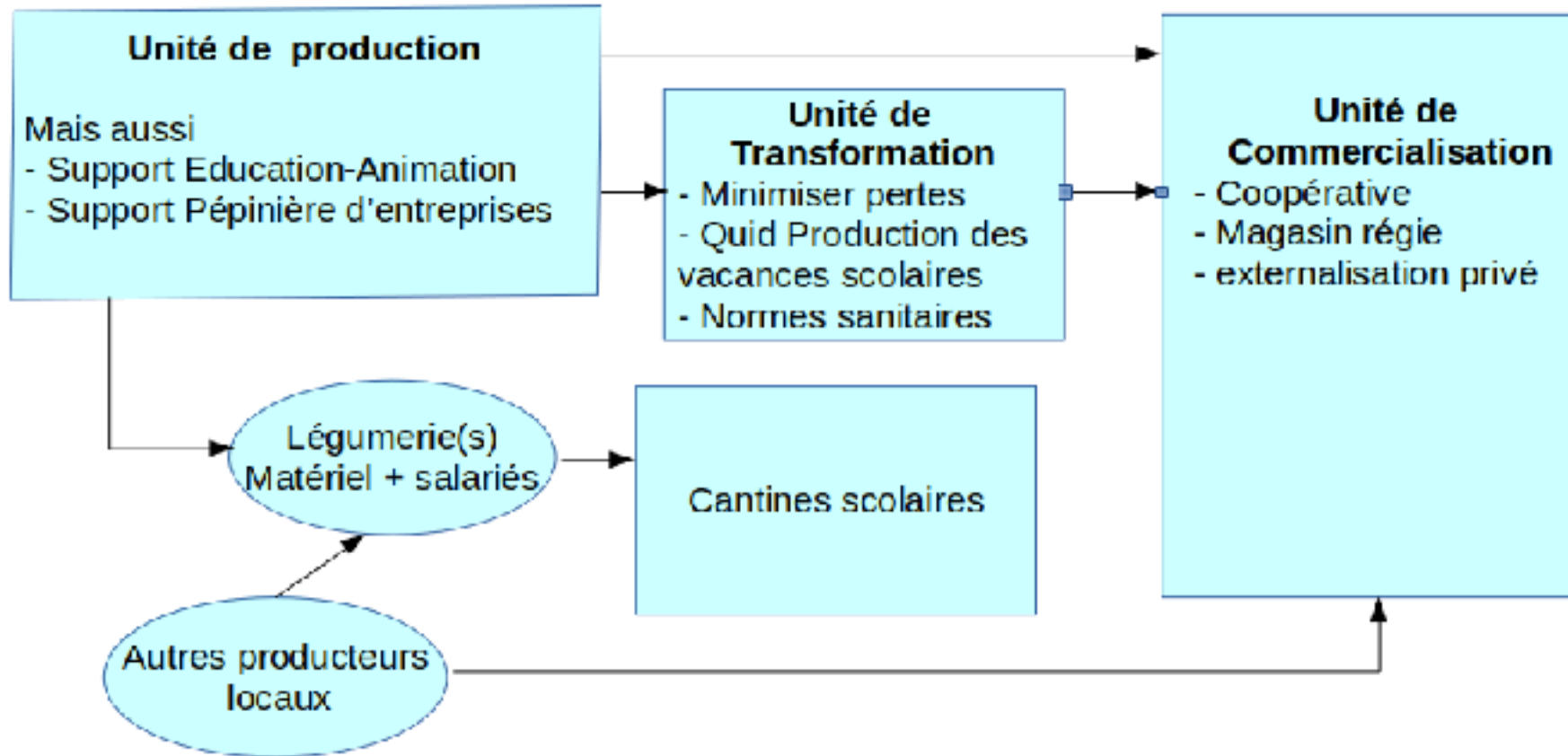
Manger « bon, sain, varié, local » dans les cantines, tendre vers le bio

Actions	Tendre vers le bio, le local, la diminution des coûts Proposer 2 types de choix : <ul style="list-style-type: none">• Viande, Végétarien• Poisson, Végétarien
Rôle municipalité, méthode	Recherche de producteurs/ réseaux de producteurs Gestion des marchés publiques
Partenaires	CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), Chambre Agriculture, ERABLE31, Service Commun de Restauration SICOVAL : négocier un nouvel accord
Remarques	<u>Contraintes</u> : Trouver suffisamment d'agriculteurs et coût pour dénoncer le marché actuel <u>Questionnement</u> Faisabilité avec Service Restauration SICOVAL

Relocaliser la production à destination des cantines : régie agricole

Constat

Manque de producteurs locaux (difficulté à s'approvisionner)
Prestataire cantine à Rodez

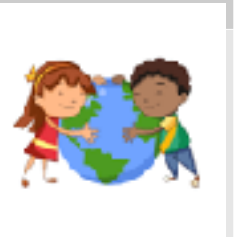


Relocaliser la production à destination des cantines : régie agricole

Objectifs	Autonomie alimentaire, support Education animation et support Pépinière Entreprises
Rôle municipalité et méthode	Diagnostiquer , étudier la faisabilité Porter au SICOVAL Se rapprocher de dispositifs existants : PAT (Projets Alimentaires Territoriaux), plan régional
Partenaires	Etat, région, département, SICOVAL S'appuyer sur travaux ENFA, ENSAT, INRA, Lycée Agricole, CADENE, ERABLE31
Contraintes	Contraintes fortes : - Disponibilité de terres - Achat du foncier/ bâti : SAFER /profession agricole - Respect règles du SCOT
Questionnement	Modularité du projet ? Montée en puissance de ce projet (projet global de long terme) Production : maraicher employé municipal ou producteur privé ? Commercialisation : coopérative, régie, externalisée? Régie municipale en propre / transfert au SICOVAL / aide SICOVAL Technique : qualité des sols / permaculture

Redonner vie à la ville : végétal, animal, humain

Objectifs	<p>Procurer bien être, la biodiversité, la qualité de l'air, une source d'alimentation locale</p> <p>Faire du lien social</p>
Actions	<p>Mettre en place jardins partagés</p> <p>Soutenir jardins collectifs</p> <p>Libérer les espaces et permis de végétaliser aux citoyens : toits, murs, trottoirs, ronds points, parcs.</p> <p>Prévoir au niveau des constructions la récupération et stockage des eaux de pluie pour l'arrosage.</p> <p>Installation de ruches, de vergers, zone de pâturages (ex moutons)</p>
Rôle municipalité et méthode	<p>Appel à projets</p> <p>Promouvoir, inciter, soutenir</p>
Partenaires	<p>Ecole, parent d'élèves, collèges, associations, propriétaires d'immeubles, groupe d'habitants (conseil syndical ou groupe informel)...</p>
Remarques	<p>Ressource humaine indispensable : rôle d'animateur fondamental</p> <p>Libérer les espaces municipaux existants, négocier pour les espaces privés</p> <p>Prévoir au niveau du PLU plus de verdure</p> <p>Cahier des charges : prévoir récupérateur et stockage d'eau à chaque construction.</p> <p>Intervenir en amont si cela est possible sur le projet ZAC « Lauragais-Tolosan »</p>



Propositions pour une ville apaisée

- Moratoire sur la construction
- Concession publique pour ZAC "Lauragais-Tolosan"
- Transparence sur l'étude des permis de construire
- Respect du patrimoine existant
- Sanctuarisation des espaces verts existants
- Valorisation des espaces verts méconnus
- Salles de réunion communes dans les collectifs à bâtir
- Médiathèque/espace de rencontres culturelles autour de la halle
- Espaces de sport outdoor
- Cartographie des moyens de circulation doux
- Mise en cohérence et sécurisation des parcours cyclables et piétonniers
- Prioriser le barreau urbain de la nouvelle ZAC
- Navettes jours de marché
- Transport cadencé type LINEO entre la nouvelle ZAC, le centre de Castanet et le futur métro à Labège
- Amélioration de la liaison cyclable vers Labège
- Expérimentation de l'autopartage
- Enquête de flux et des besoins de déplacement
- Mesure périodique de la qualité de l'air

Une urbanisation concertée et mieux pensée

- Faire un moratoire sur la construction le temps de faire un état des lieux de l'occupation des logements sur Castanet et de l'utilisation des infrastructures publiques (voiries, locaux, ...). Nous aurons ainsi plus d'informations sur la nécessité de continuer à construire du collectif et quel type de collectif. Le moratoire sera rendu possible par le démarrage d'une procédure de modification du PLU.
- EcoQuartier, ZAC "Lauragais-Tolosan"
Faire le choix d'une concession publique, comme cela s'est fait pour les ZAC des Fontanelles, et Rabaudy. Cela permettra :
 - de maîtriser les constructions dans le temps (vs. piloté par des urbanistes ou des promoteurs),
 - un meilleur contrôle du type de logement (plus T3/T4 pour attirer des familles, moins de Studio/T1/T2 qui favorisent l'immobilier d'investissement),
 - piloter la ZAC dans le temps (20 ans), plutôt que "donner les clés" en 2019 à un aménageur qui gèrera le timing en terme de rentabilité. Nous aurons ainsi plus de flexibilité, les constructions pourront être adaptées à l'évolution de la démographie...En fonction des résultats de l'enquête, il ne sera peut-être plus nécessaire de construire les 1800 logements prévus avec des bâtiments allant jusqu'au R+7. On pourra prioriser de l'individuel collectif, qui attireront plus de familles avec enfants, et des R+3/4 (plus cohérents avec l'architecture locale).
- Installer la transparence sur l'étude des permis de construire pour des projets collectifs. Des réunions publiques d'informations présenteront chaque projet en amont.

- L'urbanisation doit respecter le patrimoine existant.
- Espaces verts :
Préserver et valoriser les espaces verts de la ville
 - Préservation des espaces verts existants :
 - Terrain de sport à côté de la future école de musique,
 - Les trois parcs (Mairie, Fontanelles, Rabaudy),
 - Les 1500 m² de verdure sauvés dans le projet le nouveau projet Ritournelle
 - Valorisation des espaces verts méconnus, bois de Savignol, bords du canal du midi, ... :
 - En y aménageant des parcours de santé, des chemins de promenade et de relaxation.
 - Une "fête au bois" pourra être organisée au bois de Savignol à l'instar de la "fête aux Parcs".
 - Nous chercherons à déminéraliser certains espaces.
- Créer des nouveaux lieux de rencontre afin de mieux intégrer les nouveaux arrivants.
 - Imposer dans les collectifs à bâtir des salles de réunion communes, utilisables par des associations, cela s'est déjà fait sur Castanet (par ex. salle Odalisque ou allée de la Palette...)
 - Construire de nouveaux équipements publics :
 - Médiathèque/espace de rencontres culturelles autour de la halle
 - Espaces de sport outdoor (skate Park, zone de parkours, ...)

Encourager la mobilité par des moyens doux

- Travailler à rendre visible des circuits de déplacement piétonniers et cyclables dans toute la ville
 - Compléter et sécuriser les différentes portions existantes et en aménager de nouvelles (sécurisées) afin d'assurer une cohérence globale
 - Mettre en place une cartographie et une signalétique, panneaux, fléchage, code couleur, indications de temps de parcours (ex. chemins de randonnée) pour les différents parcours afin d'en faciliter la compréhension et l'utilisation.
 - Ces parcours connecteront les différents modes de transport (bus, navette) qui seront identifiés sur la carte. Ils seront aussi connectés à la future autoroute à vélo que prévoit le Département et le Sicoval à l'horizon 2022-2023.
 - Construire des vélo-parks aux abords des arrêts de bus afin de simplifier le changement de mode de transport. Ils seront identifiés sur la carte.
 - Un portail de la mobilité sera créé pour permettre à tous les Castanéens d'avoir accès à ces informations
- Proposer de faire du barreau urbain (axe central de la nouvelle ZAC) une priorité. Il permettra de soulager la circulation dans le centre de la ville.
- Mettre en une place une navette (si possible électrique) les jours de marché qui reliera les différents parkings aux marchés, toujours dans le but de faciliter le stationnement, de diminuer le flux de véhicules dans le centre

- Pousser auprès de Tisséo pour la mise en place d'un transport cadencé type LINEO entre la nouvelle ZAC, le centre de Castanet et le futur métro à Labège. Nous envisageons aussi une liaison rapide et directe entre la ZAC et Labège (avec très peu voire pas d'arrêts dans Castanet) pour permettre aux résidents des communes voisines de traverser la ville plus rapidement. Cela les encouragera ainsi à utiliser cette solution.
- Améliorer la liaison cyclable vers Labège en réaménageant le passage sur l'autoroute au niveau de l'écluse de Castanet.
- Expérimenter l'autopartage sur la commune en partenariat avec des associations spécialisées pour répondre à un besoin de transport ponctuel (déménagements, courses volumineuses, ...).
 - Cela libérera des places de stationnement résidentiel.
 - Cela permettra à certains foyers de faire l'économie de l'acquisition d'un second véhicule
 - C'est une solution plus simple que la location.
- Faire une enquête de flux et des besoins de déplacement sur la commune pour mieux décider des améliorations prioritaires (voiture/pied/vélo ; intra-Castanet / de Castanet vers l'extérieur / traversant Castanet)
- Faire mesurer périodiquement (~ tous les 2 ans) la qualité de l'air par ATMO Occitanie afin d'évaluer les politiques de mobilité et d'inciter à les suivre.

Créer une Mairie experte en transition écologique

- Une commission spécifique
- Un Econome des Flux recruté
- Formation des agents communaux

Aider les habitants à réduire leur facture énergétique

- Accompagner les habitants
- Être pro-actif, pas simplement de l'information
- Audit / Enquête
- Abonnement à Soleval
- Permanence à la Mairie
- Distribution d'économiseurs d'eau

Réduire la facture énergétique des bâtiments communaux

- Audit et Rénovation des bâtiments communaux
- Consommation d'énergie verte
- Production d'énergie en local

Tendre vers une ville Zéro Déchet

- Réduire les déchets au niveau de la municipalité (école, bureaux...)
- Compost Collectif
- Éducation et sensibilisation au tri et au zéro déchet

Re-végétalisation de Castanet

- Créer des îlots de fraîcheur en ville et dans les écoles
- Favoriser les toits végétalisés et la végétalisation des balcons
- Planter des mini-parcelles de verger et créer des jardins partagés

ACTION SOCIALE CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE

Périmètre :

Le champ d'action du groupe a été élargi à l'action sociale, indissociable de l'action culturelle dans une perspective d'éducation populaire.

Principes :

- L'action sociale et culturelle est au centre du projet politique, elle agit nécessairement en transversalité avec toutes les autres dimensions du projet. Elle s'appuie sur un socle de valeurs partagées (mentionnées dans la planche suivante).
- Elle est étayée par un diagnostic de territoire au plus près des populations qui y vivent ou qui le traverse. Ce diagnostic restant à faire, les propositions ci-dessous constituent des pistes possibles pour l'action municipale, à co-construire avec les citoyens, les associations, les partenaires, les autres communes, le SICOVAL etc.
- Les projets devront définir les modalités de leur évaluation.

Propositions :

- Connaître le territoire et les populations pour agir au plus près des problématiques locales
- Favoriser le développement social local (Accueil, Accompagnement, Médiation, Convivialité)
- Promouvoir les initiatives et la coopération
- Mettre en œuvre des moyens pour assurer la solidarité et la cohésion sociale
- Se donner les moyens d'une politique culturelle ambitieuse, articulée avec les enjeux sociaux et écologiques, et visant tous les publics.

Connaitre le territoire et les populations

Axes de travail, objectifs :

Etablir un diagnostic social et culturel de la commune

Projets, actions structurantes

Constituer un groupe de diagnostic de territoire (incluant l'Université) chargé de mettre en évidence les problématiques vécues des habitants.

Modalités (à négocier avec les castanéens et les partenaires)

- Communication des résultats auprès des citoyens.
- Réflexion commune sur les orientations stratégiques et les critères d'évaluation de la politique municipale.

Développement social local

Axes de travail, objectifs :

La municipalité doit :

- valoriser et accompagner les initiatives issues d'associations, d'habitants, ou de collectifs informels.
- renforcer et valoriser l'engagement bénévole et citoyen
- favoriser l'accès aux droits,
- favoriser l'accès à la culture, l'expression artistique et citoyenne.
- favoriser l'accès à la formation.

Projets, actions structurantes

Mise en place d'un Espace de Ressources Citoyennes .Dans un lieu (ou des lieux) à définir, un espace plurimodal accueillant qui, dans une démarche intégrée, a pour visées l'action sociale, le développement culturel, l'accompagnement de projets, les échanges de savoirs, la présence des services publics (Pôle Emploi, CAF, etc.)

Modalités (à négocier avec les castanéens et les partenaires)

- Contenus et missions à définir plus finement à partir du diagnostic, et en co-construction.
- Un lieu structurant et des antennes dans les quartiers ?

Favoriser les collaborations (Sicaural, communes)

Initiative et coopération

Axes de travail, objectifs :

La municipalité doit soutenir et accompagner la vie des associations

La vitalité associative se nourrit de la confiance et du soutien accordés par les élus. Les collaborations et l'attribution des moyens sont établies de manière transparente, au regard des priorités de la politique locale.

Projets, actions structurantes

- Mise en place d'un Conseil de la Vie Associative, chargé de l'interconnaissance des associations et de leurs projets, force de propositions pour des pratiques coopératives, de dynamisation des énergies associatives.
- Mise en place d'actions de formation des bénévoles.
- Clarification et transparence des procédures.
- Appel à projets participatifs

Modalités (à négocier avec les castanéens et les partenaires)

- Le périmètre et les modalités de fonctionnement sont à définir entre le conseil municipal et les associations.
- Redéfinition des conventions d'objectifs.

Solidarité et cohésion sociale 1/2

La précarité et l'exclusion touchent un nombre toujours plus grand de personnes y compris sur Castanet. Cette précarité au sein des familles a des répercussions sur : la scolarité des enfants et plus tard une sortie du système éducatif sans qualification, l'absence de soins, des difficultés d'accès à la culture voir même aux activités sportives et de loisirs, l'emploi et le logement, des difficultés financières pour le paiement des services, loyer, eau, énergie, cantine, surendettement etc.

Axes de travail, objectifs :

- La municipalité doit s'engager dans l'action sociale, qui refuse que la pauvreté réduise la capacité des personnes.
- La municipalité se doit au sein notamment des missions du CCAS de prendre en compte ces situations d'exclusions sous toutes ses formes.
- Plutôt qu'une politique d'assistance, c'est une démarche de soutien et d'accompagnement qui est privilégiée.
- La municipalité doit contribuer à la lutte contre toute forme de discriminations.
- La municipalité doit assurer l'accueil digne de toute personne : sdf, migrants, personnes "de passage", etc.

Solidarité et cohésion sociale 2/2

Projets, actions structurantes

Redéploiement des activités du CCAS, véritable outil de l'action solidaire et sociale de la commune avec des moyens en budget et en personnel pour mettre en place une politique de soutien et de parcours individualisés et collectifs aux familles et personnes en difficulté.

Modalités (à négocier avec les castanéens et les partenaires)

- En complémentarité avec le SICOVAL, en lien avec la MDS31.
- Mobilisation des associations pour alerter, soutenir ou renforcer l'action communale.
- Coopération avec les communes voisines.
- Un espace public adapté à tous les « publics »
- ~~Des médiateurs sociaux plutôt que des caméras !~~

Politique culturelle 1/2

La culture envisagée ici dans une vision élargie (un des 4 piliers du développement durable).

Son périmètre :

- le développement du secteur culturel en soi (par exemple : l'héritage culturel, la créativité, l'artisanat, le tourisme culturel).
- la garantie que la culture occupe une place légitime dans toutes les politiques publiques, notamment les politiques liées à l'éducation, l'économie, la science, la communication, l'environnement, la cohésion sociale et la solidarité internationale.

Axes de travail, objectifs :

La municipalité doit se donner les moyens d'une politique culturelle ambitieuse, articulée avec les enjeux sociaux et écologiques, et visant tous les publics.

Politique culturelle 2/2

Projets, actions structurantes

Définition d'une politique culturelle en transversalité :

- développer l'éducation artistique, en coordonnant et en renforçant les dispositifs existants, notamment auprès des jeunes.
- favoriser le transgénérationnel,
- créer des temps créatifs, se réapproprier les espaces publics et patrimoniaux (ex : Musiques au Parc, Fête des pratiques artistiques...)
- adopter des politiques tarifaires adaptées,
- soutenir les projets
- accueil de compagnies et d'artistes en résidence
- valoriser l'interculturel (jumelages)

Modalités (à négocier avec les castanéens et les partenaires)

- Quid du "pôle culturel" de la mairie actuelle ?
- Développer l'action culturelle et artistique, s'appuyer sur les réseaux d'acteurs toulousains.
- Des moyens identifiés et pérennisés pour la politique culturelle.
- CMJ avec budget participatif.

Propositions :

- Organiser la concertation régulière entre tous les acteurs de l'Education (Assises)
- Revisiter l'organisation de la restauration scolaire
- Faciliter et sécuriser les déplacements doux vers les établissements scolaires et les lieux éducatifs
- Entretien, agrandir, rénover les bâtiments scolaires
 - Créer des salles à utilisation multiple : activités périscolaires ou associatives (le soir, le week-end)
 - Adapter la taille des cantines
- Ouvrir l'école, hors temps scolaire, mieux et plus, aux parents, aux associations
- Favoriser une offre de soutien scolaire (sur le temps TAP-ALAE) en complément du CLAS
- Faire évoluer les TAP
- Construire et proposer à chacun un parcours artistique et culturel (en lien avec l'école de musique, une éventuelle médiathèque....)

Des Assises de l'Éducation pourraient comporter :

- Un lieu de dialogue entre tous les acteurs de toutes les écoles de la commune (enseignants, parents d'élèves, associations ayant en charge des enfants, animateurs, ATSEM....)
- Une conférence thématique (Sport et éducation, esprit critique et éducation, citoyenneté et éducation...)
- Bilan et évolution du PEDT (Projet Éducatif de Territoire)
- Bilan et évolution des TAP
- Des ateliers thématiques pour recueillir les besoins et envies

Faciliter les déplacements doux pourrait signifier :

- Installer des arceaux / abris à vélos devant les écoles, les gymnases, la piscine, la MJC...
- Sécuriser les parcours cyclables menant aux écoles
- Proposer des vélobus qui permettent de transporter 8 enfants de moins de 7 ans et les prêter à des parents volontaires
- Aider les associations souhaitant développer un pedibus (fourniture d'équipements de sécurité, installation de panneaux pour les arrêts, promotion sur le site Internet de la Mairie...)
- Participer au défi « Allons-y à vélo » organisé pour les écoles par l'association « 2 pieds, 2 roues » ou imaginer un défi similaire à Castanet

Revisiter l'organisation de la restauration scolaire voudrait dire :

- Augmenter les approvisionnements en circuit court ou en denrées locales
- Fournir des repas fabriqués à proximité
- Impliquer élus et parents dans les choix de gestion du fournisseur, d'approvisionnement et d'établissement des menus
- Diminuer l'impact écologique des repas (transport pré et post-préparation, suppression du plastique, diminution du gaspillage alimentaire...)
- Proposer chaque jour une alternative végétarienne ou sans viande
- Eduquer au goût (repas thématiques réguliers,...) en lien avec l'ALAE
- Une meilleure qualité des repas c'est moins de gaspillage alimentaire

Compléter le système de démocratie représentative par davantage de démocratie directe

=> Citoyenneté participative

Atelier du 20 octobre => expression d'un besoin :

- Meilleure communication et transparence de l'action municipale
- Des lieux d'échanges pour construire des projets portés par les habitants
- Des décisions moins unilatérales et moins « descendantes »
- Mieux investir les Castanéens et mieux inclure les nouveaux arrivants dans la vie citoyenne

Réduire la « distance » entre la Mairie (les élus) et les habitants / Réapprendre le dialogue

Augmenter la transparence de la Mairie et des décisions municipales :

Informier / Rencontrer / Expliquer

Murs d'affichages multiples / CM filmés et disponibles sur le site de la Mairie/ Mise en place de chartes des Elus/ Contrôle des délégations du maire / Organisation de réunions publiques sur des projets importants où les porteurs viennent présenter les projets aux riverains et parties prenantes /

Modifier la posture des élus : Sortir de la Mairie : Point dans les quartiers, CM délocalisés ...

Mettre en place des outils de participation citoyenne :

Les conseils de quartier / Les commissions extra-municipales / Le Conseil Municipal Jeune

Consultation - Concertation - Co-construction

Les conseils de quartier

Le lieu des projets



Objectif : Consultation - Concertation - Projets - Communication

Créer du lien, rapprocher les citoyens et leur proposer un espace de décision, la mairie accompagne (amélioration du cadre de vie, aménagement, vie du quartier, etc.)

Qui ? : Ceux qui vivent dans le quartier :

Des volontaires, des habitants tirés au sort, des représentants des associations existantes, des représentants des commerces ou entreprises du quartier, des représentants des associations « usagers » du quartier.

Pour quoi faire ?

Proposition d'appel à projets, de mise en place de budgets participatifs, accompagnement des projets par la mairie (conseil, faisabilité, chiffrage) décision par jurys citoyens et réalisation.

A faire dès le départ : Déterminer par consultation (avec les habitants) le nouveau périmètre des quartiers
Autour du Lac - Entrée de ville, etc.

Les Commissions Extra-Municipales

Le lieu de la Co-Construction



Objectif : Concertation - Co-construction

Co-construire les projets municipaux à la demande de l'exécutif municipal (projet d'un investissement important sur la commune, aménagement, mobilité, etc...)

Qui ?

Des volontaires, des habitants tirés au sort, des représentants des services municipaux, des élus (maj. et opp.)

Comment?

Sur un temps donné, laisser la commission travailler et proposer des solutions, puis présenter un projet concerté.

Indispensable :

Former et se former !

C'est une nouvelle donne et une nouvelle manière de travailler. Les élus et les services municipaux doivent être formés à ce type de fonctionnement. Les citoyens volontaires et tirés au sort devront être formés sur le sujet de la commission.

Accompagner et valoriser le travail de la commission : prévoir des interruptions de séance programmées au CM pour que tous les élus suivent l'avancée des travaux des commissions extra-municipales. Publier et informer.

Ce que ça coute :

Du temps et de la logistique mais cela permet d'élever la compétence des citoyens et de coconstruire la commune.

Le Conseil Municipal Jeune

Le lieu de l'apprentissage de la citoyenneté



Objectif : Concertation / Co-construction / communication
Apprendre la citoyenneté / Favoriser l'implication dans la politique publique

Qui ?

Des jeunes de 14 à 18 ans volontaires, et tirés au sort sur la liste des JAPD, des jeunes « proposés » par les associations (MJC, foot, rugby, etc.)

Pour quoi faire ?

Leur confier un projet : construction/animation/amélioration d'un lieu pour la jeunesse. Création et animation d'un événement culturel

Mais aussi : « co-construire » la politique jeunesse de la ville.

Participer et donner leur avis sur la politique jeunesse de la ville. Donner un avis sur les délibérations du CM concernant ces chapitres. A terme, induire leur implication dans ces propositions.

Indispensable :

Prévoir un mandat court (2 ans).

Proposer un projet ou faire émerger un projet « séduisant ».

Valoriser leur engagement.

Propositions :

- Créer un parcours santé autour du Lac et aux Fontanelles.
- Soutenir les clubs, dans leur rôle éducatif auprès des enfants et des publics fragiles (handicapés, séniors, malades) à travers un service municipal des sports renforcé et des évènements co-organisés avec les écoles.
- Créer un gymnase omnisports dans la nouvelle ZAC EcoQuartier.
- Soutenir les pratiques libres et nouvelles concernant plus spécialement les jeunes grâce à la création d'autres city stades et d'un skate parc.
- Mettre en place un système de covoiturage et mettre à disposition des véhicules pour les déplacements.

Création d'un parcours santé autour du Lac et aux Fontanelles

Pour favoriser l'accès de toutes et tous au sport, lutter contre la sédentarité et valoriser l'espace urbain.

Soutien aux clubs, à leur rôle éducatif auprès des enfants et des publics fragiles (handicapés, séniors, malades) à travers un service municipal des sports renforcé et des évènements co-organisés avec les écoles.

Pour favoriser l'accès à toutes et tous au sport, lutter contre la sédentarité et valoriser l'espace urbain.

Soutien aux pratiques libres et nouvelles concernant plus spécialement les jeunes grâce à la création d'autres city stades et d'un skate parc.

Pour favoriser l'accès à toutes et tous au sport, lutter contre la sédentarité et valoriser l'espace urbain.

Ateliers thématiques (7 tables en parallèle)

2 tours d'atelier,
avec à chaque fois 3 temps de 10
minutes chacun :

- Poser vos questions suite à la restitution
- Tour de table pour ajouter des propositions
- Tour de table pour choisir les propositions à approfondir en priorité



CONCLUSIONS

Merci pour ce travail
en commun...
...et après ?





Décembre

- Synthèse du projet municipal,
- Recrutement actif des derniers membres de la liste,
- Poursuite du travail de terrain,

Février

Janvier

Campagne de terrain

Mars

- Dépôt du dossier de candidature
- 15 mars : premier tour des élections municipales
- 22 mars : deuxième tour des élections municipales





Venez travailler avec nous :

- Sur le programme municipal (approfondir les pistes, définir les modalités, chiffrer les investissements et les coûts de fonctionnement,
- Pour dénicher les derniers membres d'une liste 100% citoyenne qui reflètera la diversité de la population de Castanet
- En allant faire connaître notre démarche et nos propositions aux habitant·e·s de la commune, en participant au porte-à-porte et aux réunions de quartier de résidence

